



## DOSSIER D'INSCRIPTION

Dispositif Argent de Poche – Ville du Poiré-sur-Vie

VACANCES DE LA TOUSSAINT 2021

*Les candidatures seront étudiées par ordre d'arrivée*

**Rappel** : il faut avoir 16 ou 17 ans le jour de la mission pour pouvoir participer

NOM : .....

PRENOM : .....

Sexe (cochez) :  Féminin  Masculin

Date de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : .....

VILLE : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

**SITUATION (cochez) :**

Lycéen(ne)

Autre (*précisez*) : .....

Formation suivie : .....

Photo d'identité

**PIECES OBLIGATOIRES A JOINDRE AU DOSSIER**

- Photocopie d'une pièce d'identité (en cours de validité)
- Attestation d'assurance – Responsabilité civile
- Photocopie de l'attestation d'assuré social
- Relevé d'identité bancaire
- Contrat d'engagement, lu, signé et approuvé
- Autorisation parentale lue, signée et approuvée pour les mineurs.

**MAIRIE DU POIRÉ-SUR-VIE**

4, place du Marché  
CS 70 004  
85170 LE POIRÉ-SUR-VIE

Tél : 02 51 31 80 14

Fax : 02 51 31 89 12

Mail : [mairie@ville-lepoiresurvie.fr](mailto:mairie@ville-lepoiresurvie.fr)

## VACANCES DE LA TOUSSAINT 2021

### Dispositif Argent de Poche – Ville du Poiré-sur-Vie

#### Mes Disponibilités

Par demi-journée, d'une durée de 3 h 30.

*Les horaires de travail peuvent varier en fonction des services.*

**Merci d'indiquer les disponibilités date par date.**

**Selon le nombre d'inscrits, chaque jeune peut faire jusqu'à 4 missions maximum par période de vacances.**

*NB : Les missions sont limitées à 3 jeunes simultanément par encadrant et certaines missions spécifiques peuvent être doublées. En fonction du nombre d'inscriptions, une confirmation est faite par mail du ou des jours de missions retenus pour chacun.*

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Lundi 25 octobre 2021    | <input type="checkbox"/> Mardi 2 novembre 2021    |
| <input type="checkbox"/> Mardi 26 octobre 2021    | <input type="checkbox"/> Mercredi 3 novembre 2021 |
| <input type="checkbox"/> Mercredi 27 octobre 2021 | <input type="checkbox"/> Jeudi 4 novembre 2021    |
| <input type="checkbox"/> Jeudi 28 octobre 2021    | <input type="checkbox"/> Vendredi 5 novembre 2021 |
| <input type="checkbox"/> Vendredi 29 octobre 2021 |   |

#### Mes souhaits

**A classer par ordre de préférence, de 1 à 3**

- .....**Travaux manuels** (points propres, peinture, logistique, emballages, inventaire...)
- .....**Travaux administratifs** (classement, saisie informatique word, excel...)
- .....**Travaux d'entretien** (ménage des locaux, matériels, véhicules, aide au linge...)

#### **MAIRIE DU POIRÉ-SUR-VIE**

4, place du Marché  
CS 70 004  
85170 LE POIRÉ-SUR-VIE

**Tél :** 02 51 31 80 14

**Fax :** 02 51 31 89 12

**Mail :** [mairie@ville-lepoiresurvie.fr](mailto:mairie@ville-lepoiresurvie.fr)

## CONTRAT D'ENGAGEMENT

### Dispositif Argent de Poche – Ville du Poiré-sur-Vie

Ce contrat est un engagement de votre part mais également de la part de l'encadrant du dispositif à observer certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous sont confiées. Lisez-le attentivement avant de le signer.

#### ENTRE LES SOUSSIGNES

La commune du Poiré-sur-Vie, représentée par Madame Sabine ROIRAND, mairie, agissant en application de la délibération du conseil municipal du 11 mars 2021,

ET

Le jeune,

M./Mme : .....

NOM : .....

Prénom : .....

Domicilié(e) : .....

.....

ET

Le représentant légal,

M./Mme : .....

NOM : .....

Prénom : .....

Domicilié(e) : .....

.....

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

#### Concernant la ponctualité

- J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. Toute personne arrivant après le démarrage de la mission ne sera pas acceptée à y participer.
- Je m'engage à participer aux missions sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu de la mission avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de pause.

#### MAIRIE DU POIRÉ-SUR-VIE

4, place du Marché  
CS 70 004  
85170 LE POIRÉ-SUR-VIE

Tél : 02 51 31 80 14

Fax : 02 51 31 89 12

Mail : [mairie@ville-lepoiresurvie.fr](mailto:mairie@ville-lepoiresurvie.fr)

#### Concernant la périodicité de l'activité

- L'activité « Argent de poche » se déroule pendant les vacances scolaires sur un temps de 3h30 comprenant une pause d'une demi-heure.
- Pour chaque période de vacances, j'indique toutes les demi-journées pour lesquelles je suis disponible. La commune indiquera les journées retenues dans la limite de 4 maximum.

#### Concernant la réalisation de la mission

- Les travaux qui me sont confiés peuvent être salissants. De ce fait, il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements et chaussures adaptés à la nature des missions qui me sont confiés (chaussures fermées type chaussures de randonnées, pas de chaussures en toile, vêtements qui ne craignent rien). La commune fournit les gants, voire des combinaisons de protection en cas de travaux type peinture.
- Etant indemnisé pour une tâche d'intérêt général à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute la durée de la mission, l'usage des téléphones portables est strictement interdit durant les missions (travaux + pause). En conséquence, les téléphones portables devront à minima être placés sur répondeur.

#### Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement pendant les missions

- Je m'engage à réaliser correctement les travaux qui me sont confiés.
- Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les encadrants.
- Je reste poli avec mon entourage, c'est à dire avec les encadrants, les résidents des habitations près desquelles je travaille mais également envers les autres participants et tout public rencontré à l'occasion de la mission.
- Je prends soin du matériel qu'on me confie. Si nécessaire, je lave et range le matériel à l'issue de la mission.
- Je remets à l'encadrant à la fin du chantier l'ensemble des équipements fournis.

#### Sanctions appliquées entraînées par le non-respect d'un des points énoncés ci-dessus

- Exclusion temporaire ou définitive du dispositif « Argent de poche ».
- Non indemnisation de la mission pour laquelle les consignes n'ont pas été respectées ou durant laquelle votre comportement n'a pas été jugé satisfaisant par les encadrants.

#### Indemnisation du chantier

- Toute réalisation satisfaisante d'une mission entraîne le versement d'une indemnité. Cette indemnité est fixée à 15 € par mission et sera versée par virement bancaire au nom du participant dans le mois suivant la mission. Si le jeune n'est pas titulaire d'un compte bancaire, le virement se fera sur le compte de ses parents ou de son tuteur.

J'atteste avoir pris connaissance du présent contrat et je m'engage à le respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées. En cas de non-respect des consignes ci-dessus, le jeune sera exclu et non indemnisé.

Fait au Poiré-sur-Vie,

Le .....

Signature du jeune

Signature du représentant légal

Le Maire,  
Sabine ROIRAND

#### MAIRIE DU POIRÉ-SUR-VIE

4, place du Marché  
CS 70 004  
85170 LE POIRÉ-SUR-VIE

Tél : 02 51 31 80 14

Fax : 02 51 31 89 12

Mail : [mairie@ville-lepoiresurvie.fr](mailto:mairie@ville-lepoiresurvie.fr)

## AUTORISATION PARENTALE

### Dispositif Argent de Poche – Ville du Poiré-sur-Vie

**Madame, Monsieur .....,**  
**en qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du**  
**contrat auquel mon enfant s'engage :**

*La commune ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants au dispositif « Argent de poche ». En aucun cas, l'indemnisation versée par la participation à l'activité « Argent de poche » ne pourra avoir équivalent de salaire.*

*Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale à leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sera demandée à l'inscription du jeune dans le dispositif. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.*

*La commune dispose d'un contrat d'assurance « responsabilité civile » couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à des tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers les uns par rapport aux autres.*

▪ **autorise mon fils / ma fille :**

NOM : .....

Prénom : .....

Domicilié(e) :  
.....  
.....

- à participer au dispositif « Argent de poche » proposé par la commune du Poiré-sur-Vie,**
- le cas échéant, à rentrer seul(e) après la mission,**
- l'équipe encadrante à prendre des photos de mon enfant dans le cadre de la communication réalisée autour du dispositif « Argent de poche ».**

Fait au Poiré-sur-Vie, le .....

Signature précédée de la mention « *Lu et approuvé* »

**MAIRIE DU POIRÉ-SUR-VIE**

4, place du Marché  
CS 70 004  
85170 LE POIRÉ-SUR-VIE

**Tél :** 02 51 31 80 14

**Fax :** 02 51 31 89 12

**Mail :** [mairie@ville-lepoiresurvie.fr](mailto:mairie@ville-lepoiresurvie.fr)